

**Tarot / Belote : deux concours
seront proposés en 2023**



**Assemblée Générale
à Pont l'Abbé
Vendredi 28 avril 2023**

**Généralités Mouvement
Fédération 17
1 boulevard Vladimir
17106 SAINTES
gmouv17@orange.fr
0546975073**

*Que l'année qui s'achève
Et celle qui s'offre à nous
Soient des portes qui mènent
vers le bonheur*

*Meilleurs voeux pour cette
nouvelle année*



FAITES-NOUS PART DE VOS QUESTIONS

N'hésitez pas à nous poser vos questions, avec vos coordonnées pour les réponses de sorte que nous puissions vous fournir un contenu ou une solution. Merci

GÉNÉRALITÉS MOUVEMENT - FÉDÉRATION 17

1 Boulevard de Vladimir - Fief Montlouis -

17106 Saintes Cedex

☎ 05.46.97.50.73 – ☎ 05.46.97.53.20

gmouv17@orange.fr Florence - secretariat

INFO SECRÉTARIAT



**Le secrétariat GM17, sera fermé, du
jeudi 15 décembre au mardi 03 janvier
2023 . merci pour votre compréhension .
gmouv17@orange.fr**

PARLONS VRAI, PARLONS GRIPPE

J'ai été vacciné(e) l'année dernière,
je suis toujours protégé(e)

VRAI **FAUX**

PARLONS VRAI, PARLONS GRIPPE

Il existe des moyens complémentaires au
vaccin pour se protéger contre la grippe

VRAI

Se laver fréquemment les mains,
utiliser des mouchoirs à usage
unique, éviter les lieux publics
pendant la période de pic hivernal



Spectacle à Mirambeau



Un peu plus de 120 spectateurs, venus de différents clubs de tout le département de la Charente Maritime, ont assisté à ce concert spectacle et Jean-Marc Desbois a ravi son public avec un répertoire très varié couvrant entre autres Charles Aznavour, Jean Ferrat, Léo Ferré, Claude Nougaro et Serge Lama.

Une petite tombola clôture le spectacle avec divers lots offerts par des partenaires de Générations Mouvement 17 tels que le Crédit Agricole, Groupama, Mutualia et le lycée agricole de Saintes. Les sponsors premiers, soit le Conseil Départemental, France Bleu La Rochelle et les journaux Sud-Ouest et Haute Saintonge, ont également été remerciés.



Nous vous attendons pour participer aux spectacles de l'année 2023





PETANQUE 2023

Sport aujourd'hui populaire pratiqué par toutes les générations, la pétanque est un moment de plaisir, de partage et de rencontre à vivre en famille, entre amis ou tout simplement entre passionnés. En pièces jointes toutes les infos des éliminatoires 2023, avec le bulletin d'inscription

4 demi-finales OUVERTES AUX 50 ANS ET PLUS

- **LUNDI 17 AVRIL 2023 COZES**

Restaurant pour le prix entre 20/23 € ou pique-nique

Responsable sur le secteur Mr DE BASTIANI 06.71.63.76.23/05.46.22.07.96

- **LUNDI 24 AVRIL 2023 ST SEVER DE SAINTONGE**

Restaurant pour le prix entre 20/23 € ou pique-nique

Responsable sur le secteur Mr BARBEAU 06.85.43.25.87

- **LUNDI 17 AVRIL 2023 BERNAY SAINT MARTIN**

Restaurant pour le prix entre 20/23 € ou pique-nique

Responsable sur le secteur Mr GOUET 06.24.93.07.96

- **LUNDI 24 AVRIL 2023 MARSILLY**

Restaurant pour le prix entre 20/23 € ou pique-nique

Responsable sur le secteur Mme DECHARNE 06.65.59.85.59. OU 05.46.01.38.30.

Le LUNDI 5 JUIN 2023 - FINALE DEPARTEMENTALE PETANQUE –ST SATURNIN DU BOIS

Restaurant pour le prix entre 20/23 € ou pique-nique - Responsable sur le secteur

Mr Yvon MARC 07.52.02.03.20..

Et si je donnais une heure par mois pour aider un voisin ?



Signature de la convention de partenariat lors d'un CA exceptionnel tenu dans les locaux de la Maison de la Charente-Maritime

- Initiée par **Sylvie Marcilly**, présidente du département de la Charente-Maritime, **Alexandre Grenot**, son vice-président en charge de la citoyenneté et **Atanase Périfan**, créateur de la **Fête des Voisins** et de **Voisins Solidaires**, l'Heure Civique permet de participer à une **action organisée** de solidarité dans le quartier ou d'aider, de manière **informelle**, un voisin qui en a besoin.

- Aide au bricolage Aide aux devoirs Aide aux courses Tenir compagnie Lecture



Une heure par mois ? Chacun d'entre nous peut le faire !

Le rythme de vie de tous ne permet pas toujours de nous engager dans la durée. C'est pourquoi, nous avons imaginé lheurecivique.charente-maritime.fr.

Simple, près de chez soi et sans contrainte, vous pouvez choisir les gestes de solidarité qui vous conviennent ! L'essentiel est de renforcer le lien, notre bien le plus précieux...

Que ce soit pour aider les plus démunis, faire des courses pour des voisins ou encore aider dans des démarches administratives, chaque minute est utile !

En octobre 2021, le dispositif "Heure Civique" était lancé en Charente-Maritime, il compte aujourd'hui plus de 70 communes adhérentes et plus de 2 000 volontaires inscrits.

L'heure
CiViQUE
charentaise-maritime

VOISINS
SOLIDAIRES
Les bons côtés d'être à côté

La Journée des Présidents



le Président Michel NADAUD a souhaité la bienvenue aux Présidents et aux représentants des 64 clubs venus à cette réunion.

Par la suite, Michel NADAUD a accueilli Alexandre GRENOT, Maire de la commune Des GONDS, Vice-président du Conseil Départemental en charge de la Citoyenneté et de la Jeunesse, et Monsieur Atanase PERIFAN, créateur de la Fête des Voisins, pour parler de l'Heure Civique.



Générations Mouvement Fédérations17, devient la première association à s'investir dans ce projet, et encourage les Clubs à contacter leur Mairie pour les sensibiliser à s'engager dans cette action solidaire, si ce n'est pas déjà fait. Lors de cette reunion les presidents ont pu échangés sur les activités dans leurs clubs ainsi que sur des questions sur l'assurance - Cette journée c'est passée dans un bon esprit de convivialité



A la fin de la réunion à 12 h 30, Monsieur le Président a remercié tous les Présidents et les représentants de Clubs de leur présence et les a invités à se retrouver pour déjeuner au restaurant

PS : nous vous parlerons d'ICOPE dans le prochain Flash



Faux vendeurs de calendriers et escroqueries à la livraison de colis : comment se protéger ?



Comme toutes les fins d'année, les faux vendeurs de calendriers se présentent à votre domicile en se déclarant éboueurs ou pompiers. Est-ce normal ou est-ce une arnaque ? *Service-Public.fr* vous donne des conseils pour redoubler de prudence face à ces démarcheurs.

Pour vous prémunir des faux vendeurs qui se réclament de divers organismes (Poste, pompiers, éboueurs, associations caritatives, mairie ou communauté d'agglomération...) et qui cherchent à vendre des calendriers qui n'ont aucun lien avec ces organismes, *Service-Public.fr* vous rappelle quelques règles simples :

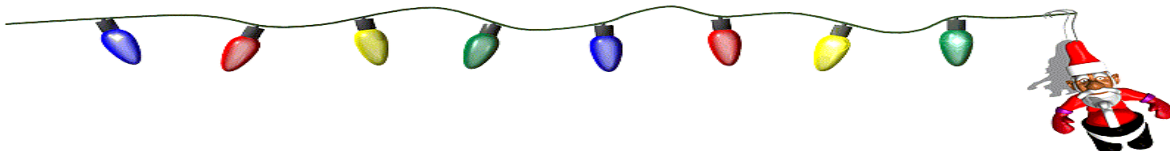
- ne pas laisser entrer un inconnu à l'intérieur de votre domicile ;
- demander au vendeur sa carte professionnelle ;
- vérifier que le logo officiel de l'institution figure sur le calendrier ;
- ne pas hésiter à alerter les personnes âgées ou isolées de votre entourage de ce genre de démarchage ;
- signaler tout comportement suspect ou insistant en composant le 17 ou le 112.

Attention :

Les démarcheurs n'ont pas le droit de vous demander une somme précise. Vous êtes libre de donner le montant qui vous convient.

Les escroqueries à la livraison de colis :

Vous avez reçu un message par SMS ou par courriel (*e-mail*) qui semble provenir d'un service de livraison ? Ce message indique que le transporteur a tenté de vous livrer un colis ou est en attente d'instructions pour sa livraison et vous demande le paiement des frais d'expédition ou d'affranchissement



Que faire si vous recevez un message d'arnaque à la livraison de colis ?



Sachez que les entreprises de livraison ne vous demanderont jamais par SMS ou par mail un quelconque paiement pour recevoir un colis.

Au moindre doute, contactez directement l'entreprise de livraison concernée pour confirmer le message que vous avez reçu.

Si l'entreprise vous indique qu'elle n'est pas à l'origine de l'envoi de ce message, il s'agit d'une tentative d'arnaque.

Ne cliquez jamais sur le lien. Ne communiquez en aucun cas des informations personnelles ou de carte bancaire.

Source : service-public.fr & cybermalveillance.gouv.fr

INFO GROUPAMA : **Contrat Arcange : la franchise annulation de séjour ou voyage**

Suite au vote organisé lors des Journées nationales de mai 2022 à Carqueiranne, et pour rappel de [l'article que nous avons publié sur le blog des responsables](#) le 17 juin dernier, je vous rappelle que la franchise sur les annulations de séjours et voyages évolue à compter du 1^{er} janvier 2023.

Elle ne sera plus de 38 € mais de 10% de l'indemnité "annulation de voyages", avec un plancher de 40 € et un plafond de 100 €.

Cela s'applique à compter du 1er janvier 2023 à toutes les annulations couvertes par le contrat, indépendamment de la date d'achat du séjour ou voyage.

Cette modalité ne modifie pas les garanties du contrat Cohésion Arcange et ne fera donc l'objet d'aucun avenant au contrat.

Nous vous recommandons de transmettre cette information à vos responsables et adhérents.

